



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politiques communautaires

Question écrite n° 19092

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé des affaires européennes sur une récente étude intitulée « Future skill needs in Europe : medium-term forecast » du Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (CEDFP) et qui a présenté ses premières prévisions concernant les besoins en compétences à l'horizon de 2015. En conséquence, il lui demande de lui faire connaître les tenants et aboutissants de cette étude.

Texte de la réponse

Le Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (Cedefop) a présenté le 18 février dernier ses premières prévisions concernant les besoins en compétences à l'horizon de 2015. Intitulée « Future skill needs in Europe : medium-term forecast », cette étude a couvert 25 des États membres de l'Union européenne (la Bulgarie et la Roumanie n'ont pas été prises en compte), ainsi que la Norvège et la Suisse. Elle conclut que la demande de compétences et de qualifications augmente dans la plupart des secteurs professionnels, y compris parmi les emplois peu qualifiés, et ce en raison de la place croissante du secteur des services et de changements technologiques et organisationnels de fond. Les prévisions du Cedefop portent jusqu'en 2015. Elles montrent que la transition des pays européens vers une économie de moins en moins axée sur le secteur primaire et l'industrie et de plus en plus tournée vers les services se poursuit. Les nouveaux États membres, notamment, continuent de connaître d'importantes transformations. Cette transition est toutefois progressive : les secteurs traditionnels continueront toujours d'employer un grand nombre de personnes, du moins à moyen terme. Cette donnée reste inchangée quel que soit le scénario envisagé. En 2015, le secteur primaire devrait occuper 10 millions de travailleurs dans toute l'Europe (contre 12 millions en 2006 et 15 millions en 1996), tandis que l'industrie manufacturière devrait en employer 34,5 millions (contre 35 millions en 2006 et 38 millions en 1996). Toutefois, les véritables vecteurs de croissance seront les services. Prise dans son ensemble, l'économie générera plus de 13 millions d'emplois nouveaux d'ici à 2015 alors qu'elle en perdra plus de 2 millions dans le secteur primaire et un demi-million dans l'industrie. Les emplois créés devraient être au nombre de 3,5 millions dans les transports et la distribution, y compris dans le tourisme, tandis que le commerce et les divers services devraient offrir les meilleures perspectives à moyen terme en générant 9 millions d'emplois nouveaux d'ici à 2015. L'éducation, la santé et les activités à caractère social devraient, pour leur part, créer 3 millions d'emplois supplémentaires. Le besoin croissant en compétences et en qualifications à tous les niveaux est un phénomène qui aura un impact plus significatif encore que la montée en puissance du secteur des services. En effet, la demande de savoir-faire hautement qualifié n'a pas encore atteint son niveau maximal. À l'heure actuelle, 80 des 210 millions de travailleurs européens exercent des métiers non manuels hautement qualifiés : cette proportion devrait encore augmenter. Par ailleurs, entre 2006 et 2015, l'Europe devrait bénéficier de la création de 12,5 millions d'emplois hautement qualifiés et de 9,5 millions d'emplois de niveau intermédiaire (qualifications professionnelles essentiellement). En revanche, les emplois destinés aux travailleurs peu qualifiés devraient diminuer de 8 millions. En effet, les emplois de manoeuvres voient le niveau des compétences requises augmenter et il en va de même pour les emplois d'ouvriers qualifiés. Les conséquences sur l'emploi en

sont importantes. Le recul démographique signifie une augmentation du taux de remplacement des travailleurs, y compris dans les secteurs et les métiers en déclin. Parallèlement, le niveau de compétences attendues des travailleurs pour exercer les mêmes emplois ne cesse d'augmenter. Les prévisions de l'étude du Cedefop se fondent sur une projection des tendances actuelles. Afin d'identifier les nouvelles évolutions en matière de compétences et d'activités professionnelles, le Cedefop, avec la participation du réseau Skillsnet (réseau international de chercheurs et de décideurs pour la détection précoce des besoins en compétences) réalise également des études détaillées dans des domaines spécifiques. Il a déjà réalisé des dossiers concernant le tourisme, les nanotechnologies, le secteur agro-alimentaire et l'industrie du bois, et lancera bientôt des études sur les secteurs de la santé et de l'environnement. En outre, il procédera bientôt à des enquêtes visant à déterminer les attentes futures des employeurs en matière de besoins de compétences. Ces travaux seront une contribution importante à la réflexion qui s'engage en Europe sur les besoins en qualification à l'horizon 2020 et dont le Conseil européen de mars 2008 a rappelé la nécessité. Ils compléteront également utilement les réflexions sur le renforcement des actions de formation tout au long de la vie dans le cadre de la politique de flexicurité promue par l'Union européenne.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 19092

Rubrique : Formation professionnelle

Ministère interrogé : Affaires européennes

Ministère attributaire : Affaires européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 mars 2008, page 2187

Réponse publiée le : 20 mai 2008, page 4190